

Ecrit par le 11 février 2026

Le GMSI 84 veille sur la santé au travail de 39 000 salariés vauclusiens



C'est aujourd'hui que [le GMSI 84](#) (Groupement médico-social interprofessionnel de Vaucluse) tient son assemblée générale annuelle. La réunion de la structure, qui veille sur la santé de 39 000 salariés travaillant dans 3 750 entreprises adhérentes réparties sur un territoire s'étendant de l'Isle-sur-la-Sorgue à Vaison-la-Romaine et d'Entraigues-sur-la-Sorgue au Mont Ventoux, se tiendra à partir de 17h au siège de l'association à Carpentras.

Veiller sur la santé des dirigeants d'entreprise et des travailleurs indépendants

A cette occasion, [Joëlle Thérin](#), présidente du groupement, et Michel Péré, son directeur, présenteront le dispositif Amarok E-Santé, une toute nouvelle 'offre santé' spécifique aux dirigeants d'entreprise et travailleurs indépendants.

« Parce que la santé du dirigeant peut avoir un impact significatif sur la performance globale de l'entreprise, le GMSI 84 propose aux dirigeants d'entreprise le dispositif Amarok E-Santé, explique le Groupement vauclusien qui a vu le jour en 1948. Cet outil innovant permet d'évaluer l'épuisement

Ecrit par le 11 février 2026

professionnel et développé par l'Observatoire Amarok ; la référence dans le secteur de la santé physique et mentale des dirigeants. Les dirigeants bénéficient ainsi d'une prise en charge psychologique par des experts s'adaptant à leurs spécificités. Parallèlement, le GMSI 84 s'est associé à plusieurs partenaires dont CAIRE 84 qui assure une prise en charge gratuite et personnalisée des chefs d'entreprises, artisans, commerçants, libéraux, travailleurs indépendants atteints d'un cancer ou plus généralement d'une maladie longue invalidante. Enfin, le GMSI 84 a signé un partenariat avec l'association APESA en vue d'apporter un soutien psychologique d'urgence, gratuit et confidentiel aux entrepreneurs en souffrance. »

Garantir une meilleure qualité relationnelle dans les entreprises

Par ailleurs, afin de garantir une meilleure qualité relationnelle au sein des entreprises et ainsi répondre au défi des relations de travail apaisées, le GMSI 84 propose un service unique et innovant : le Dispositif de qualité relationnelle en entreprise (DQRE). L'objectif de ce dispositif est de promouvoir la qualité des relations pour favoriser la performance collective et l'entente au sein des entreprises adhérentes au GMSI tout en contribuant au bien-être des salariés suivis par le Groupement qui s'appuie sur des outils adaptés à chaque situation afin d'instaurer, de restaurer ou d'entretenir la qualité des relations de travail (médiation, étude de la structure des interactions en communication ...).

[Santé au travail : GMSI 84 inaugure ses nouveaux locaux à Monteux](#)

2 000 interventions en entreprises et 17 000 visites médicales par an

Pour rappel, les missions du GMSI 84, [qui a notamment inauguré de nouveaux locaux à Monteux durant l'automne dernier](#), s'inscrivent dans une stratégie globale de prévention au travers d'actions en entreprise, de surveillance de l'état de santé des salariés, de conseils, de la traçabilité de ses données et d'une veille sanitaire. Le GMSI 84 réalise en moyenne plus de 2 000 interventions en entreprises par an, et près de 17 000 visites médicales.

Dans le cadre de cette information des employeurs et des salariés, le Groupement proposent régulièrement des ateliers de sensibilisation à ses aux adhérents. Ces ateliers sont conçus et animés par des experts en prévention et santé au travail et portent sur diverses thématiques : risques psychosociaux et qualité relationnelle au travail, Document Unique, maintien en emploi...

Prévention de la désinsertion professionnelle

Enfin, le GMSI 84 agit spécifiquement en faveur de la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) grâce à la cellule composée de spécialistes (une assistante médico-sociale et une infirmière en santé au travail). La cellule PDP promeut notamment, auprès des employeurs et des salariés, les mesures individuelles ou collectives d'accompagnement pour favoriser le maintien dans l'emploi afin d'éviter les inaptitudes. Elle collabore avec les autres acteurs pour le maintien en emploi (Agefiph, Cap Emploi, Assurance Maladie, ...).

Ecrit par le 11 février 2026

Assemblée générale du [GMSI 84](#). Mercredi 25 septembre. 17h. Au siège de l'association : 214, rue Édouard Daladier - 84200 Carpentras.

Santé au travail : le GMSI 84 organise son assemblée générale



Le Groupement médico-social interprofessionnel de Vaucluse (GMSI 84) organise son assemblée générale ce jeudi 9 octobre à son siège social à Carpentras.

Le GMSI 84, qui surveille environ 40 000 salariés travaillant dans 4 000 entreprises réparties sur le territoire entre L'Isle-sur-la-Sorgue et Vaison-la-Romaine, invite les employeurs adhérents à assister à ce

Ecrit par le 11 février 2026

rendez-vous. Durant ce dernier, plusieurs sujets seront abordés comme l'approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 novembre 2022, le rapport général d'activité 2022, le rapport moral du Conseil d'administration, le rapport du Commissaire sur les comptes de cet exercice, l'approbation desdits comptes et quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes, ainsi que l'actualité santé-travail.

Jeudi 9 octobre. 17h. 214 Rue Édouard Daladier. Carpentras.

V.A.

Santé au travail : GMSI 84 inaugure ses nouveaux locaux à Monteux

Ecrit par le 11 février 2026



Le Service de prévention et de santé au travail interentreprises [GMSI 84](#) vient d'inaugurer ses nouveaux locaux sur la zone d'activités de Beaulieu à Monteux.

Le GMSI 84 a opté pour des locaux plus grands, d'une superficie de 400 m², en plus d'une réserve de 250 m² sur un terrain de 4 000 m², afin d'accueillir les salariés des entreprises de Monteux, Althen-des-Paluds, Entraigues, Sarrians et Jonquieres. Onze collaborateurs sont permanents sur le site, auxquels s'ajoutent les intervenants extérieurs, les partenaires institutionnels et les différentes personnes accueillies lors des sessions d'information et de formation. « Ce déménagement fait suite à la volonté du GMSI 84 d'accueillir les collaborateurs et salariés dans des conditions optimales tout en étant très accessible géographiquement », a expliqué Michel Péré, directeur du GMSI 84.

Les locaux comprennent un pôle consultation regroupant les bureaux des médecins du travail et infirmières santé travail ainsi que les secrétariats correspondants, un pôle technique avec les bureaux des conseillers en prévention des risques professionnels, ainsi qu'une salle de réunion et une grande salle

Ecrit par le 11 février 2026

de formation. À cela s'ajoute une nouvelle cellule 'Prévention de la désinsertion professionnelle', qui a pour mission d'accompagner, de conseiller et d'orienter les salariés en difficultés afin de favoriser leur maintien dans l'emploi. Le GMSI 84 propose aussi le service 'Qualité relationnelle' pour assurer un climat social favorable et la performance des entreprises.



©GMSI 84

V.A.

Ecrit par le 11 février 2026

Santé au travail : le GMSI 84 reçoit la certification ISO 9001:2015



Le directeur de l'organisme 'Qualipole certification' a remis le certificat attestant officiellement que le système de management mis en place par le GMSI 84 répond aux exigences requises par le référentiel ISO 9001 : 2015.

Service de prévention et de santé au travail, le GMSI 84 compte 3800 adhérents et assure le suivi individuel de santé de près de 38.000 salariés, sur un secteur qui s'étend de l'Isle-sur-la-Sorgue à Vaison la Romaine. Cette reconnaissance marque d'abord l'engagement du GMSI 84 auprès de l'ensemble de ses adhérents et de leurs salariés pour satisfaire leurs besoins.

Ecrit par le 11 février 2026

Une démarche qui permet également une meilleure compréhension de l'offre de services du GMSI 84. « C'est l'ensemble de l'équipe qui s'est impliquée dans ce projet, la qualité des prestations rendues aux adhérents demeurant au cœur de ses préoccupations », précise le Service de santé au travail. Le directeur du GMSI 84, Michel Péré, ainsi que la présidente du service, Joëlle Therin, ont donc choisi de célébrer cette réussite avec tous les membres du personnel pour saluer leur investissement.

Engagé sur un cycle de trois ans pour maintenir sa certification ISO 9001 : 2015, le GMSI 84 poursuit en parallèle sa démarche dans le système d'évaluation de la profession, et recherchera prochainement l'obtention du plus haut niveau de labellisation Amexist.

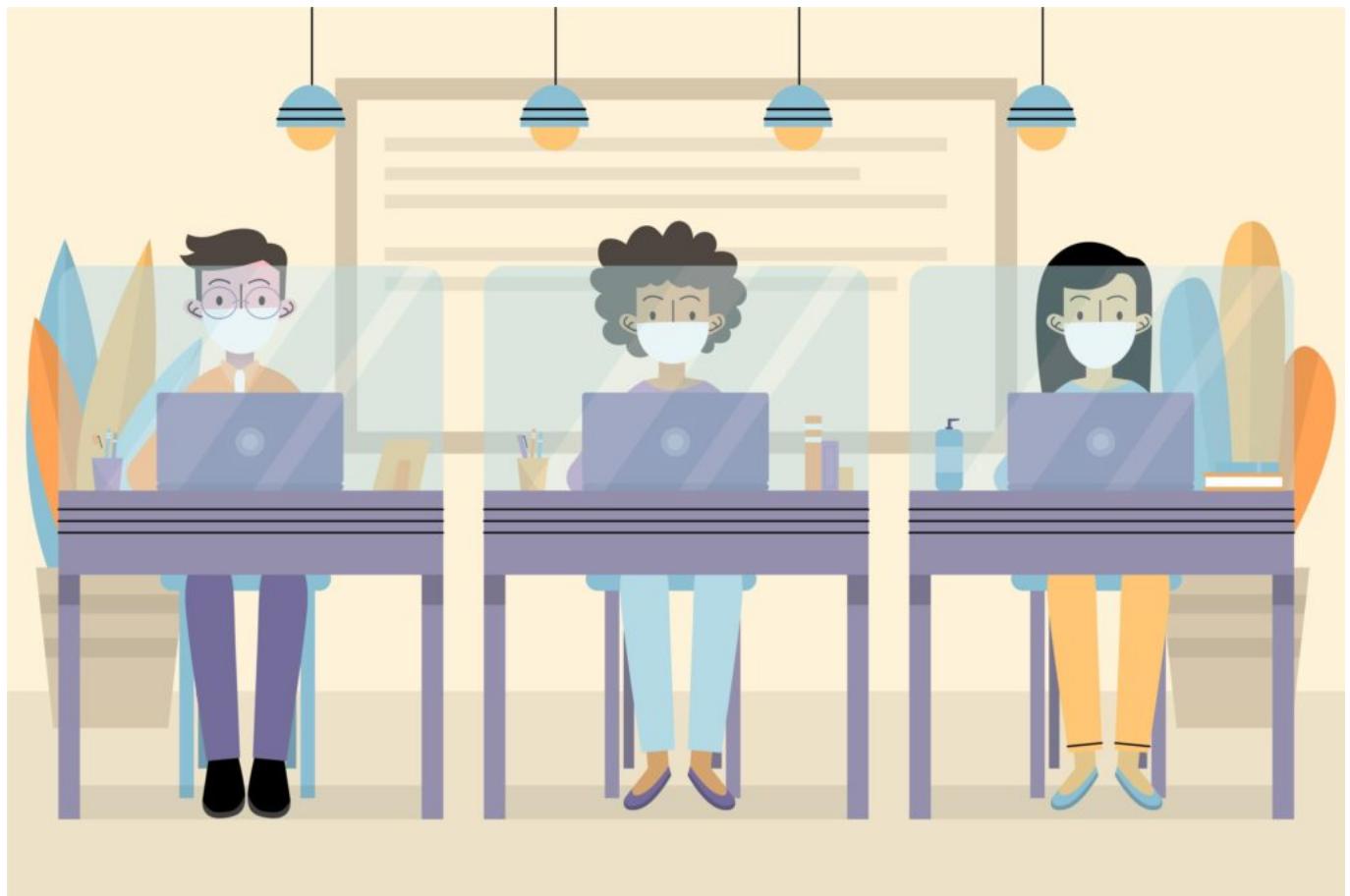


Remise du certificat. Crédit photo: GMSI 84

L.M.

Ecrit par le 11 février 2026

Santé au travail : Plus de 15 000 entreprises vauclusiennes accompagnées pendant la crise du Covid-19



Engagés pour mener à bien leur mission d'intérêt général et conscients des enjeux majeurs que constituent le suivi de l'état de santé des travailleurs et la prévention des risques professionnels au sein des entreprises, les équipes des Services de Santé au travail du Vaucluse ont été mobilisés aux côtés des employeurs et salariés pendant toute la crise sanitaire et continuent à les accompagner.

« Bien que contraints de suspendre en partie leurs actions en entreprise et la majorité de leurs visites en cabinet médical pendant la période du confinement, ils ont su s'adapter et proposer des téléconsultations

Ecrit par le 11 février 2026

et un accompagnement personnalisé à distance grâce à leurs connaissances particulières des différents secteurs d'activité, expliquent l'[AIST 84](#) (Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse basé à Avignon), le [GMSI 84](#) (Groupement médico-social interprofessionnel situé à Carpentras) et [Santé au travail Durance-Luberon](#) implanté à Cavaillon. Pour soutenir la reprise d'activités, ils ont conseillé les entreprises sur les mesures de prévention à mettre en œuvre et aidé à la réalisation des Plans de reprise d'activité (PRA) et à la mise à jour des Documents uniques (DUERP) ; autant d'étapes indispensables pour redémarrer sur des bases sécurisées et préserver ainsi la santé de tous. »

Multiplication des téléconsultations

Face à la crise sanitaire et à la pénurie d'équipements de protection et notamment de masques, les médecins du travail et les infirmiers en santé travail ont réalisé des téléconsultations. En effet, même si le décret n°2020-410 du 8 avril, accorde le report temporaire des visites médicales non indispensables, ils continuent d'assurer le suivi des salariés en priorisant ceux exposés à des risques professionnels particuliers ou dont la santé nécessite un suivi renforcé. Au-delà du suivi individuel de santé, les conseillers en prévention, ergonomes, psychologues et toxicologues ont continué à soutenir les entreprises en matière de prévention des risques professionnels. Habitués au terrain, ces spécialistes ont une connaissance fine des différents secteurs d'activité et des risques associés qui permet, bien qu'éloignés physiquement, de répondre aux besoins des entreprises et de leur apporter un accompagnement sur mesure. Un accompagnement qui passe, entre autre, par la réalisation de nombreux supports d'information : fiche conseils sur les masques de protection, guide spécial télétravail et prévention des risques psychosociaux engendrés, méthodologie d'aide à la mise à jour du Document unique, PRA... autant d'outils indispensables pour préparer la reprise tout en préservant la santé et la sécurité de tous.

Soutien aux salariés

D'autre part, pour aider salariés et dirigeants face à la multiplication des risques psychosociaux, des séances de soutien sont également assurées par des psychologues du travail. « Enfin, il est important de souligner que certains des spécialistes des Services de Santé au Travail de France ont contribué aux fiches métiers diffusées par le ministère du travail qui sont relayées par les Service de Santé au Travail depuis le début de l'épidémie, insistent les organismes vauclusiens de la santé au travail. Tous ces supports, partagés lors de campagnes de communication actives et de façon ciblée selon les secteurs d'activité, sont disponibles sur les sites internet des trois services de santé au travail du Vaucluse sur lesquels sont également relayés les messages de prévention et informations du gouvernement ainsi que les newsletters et bulletins dédiés qui sont envoyés régulièrement pour informer et accompagner adhérents et salariés. »